

RAPPEL DU TEXTE REGLEMENTAIRE épreuve facultative.

La colonne de gauche reprend le texte officiel définissant les épreuves du baccalauréat. Celle de droite, est une compilation des recommandations et des questions que l'on doit se poser.

ENTRETIEN DE 30 mm EN DEUX TEMPS :

20 minutes max	les 10 restantes
À partir du dossier de travaux réalisés par le candidat	sur la culture artistique du candidat acquise dans le domaine des arts plastiques.

1^{ère} partie : entretien sur dossier : 20mm

<i>forme d'un dialogue avec le jury →</i>	- le temps de parole, la nature des questions, l'écoute des réponses
<i>-dialogue s'appuie exclusivement sur le dossier →</i>	entrée par le sujet, la technique, la référence? varier les entrées (jury comme élève) la place de la problématique la référence au programme
<i>-dossier composé de travaux choisis par le candidat →</i> <i>-réalisés dans le cadre de l'enseignement d'arts plastiques de l'année de terminale et en référence au programme.</i> <i>- projets, démarches et aboutissements qui ont jalonné son année de formation.</i>	- construire une stratégie de choix traduite dans un discours - la prise en compte de la question, capacité à la mettre en œuvre (pratique + discours) - variété des propositions et des réponses plastiques (projet, démarche, aboutissement = 3 modalités de réponses possibles avec chacune leur potentiel.)

Ces travaux qui font l'objet d'une évaluation

2^{ème} partie : entretien sur les connaissances et la culture artistique du candidat. 10mm

Culture artistique (question présentation) et programme limitatif (connaissances repérées et culture qui articule plusieurs niveaux)

Le jury interroge le candidat à partir d'un ou plusieurs documents iconographiques en relation avec la classe de terminale.	→interroger : questions précises. - max de 3 documents : (un par question limitative) Uniquement les œuvres des fascicules. (les 3 œuvres du programme plus celles présentes dans le livret.)
Évaluer les connaissances acquises sur les contenus des programmes : la question de la présentation et les trois questions limitatives	→registres de connaissances, complexité de la relation entre attentes jury/ et compréhension de l'élève. - variété des références - pertinence de la réponse (adéquation à la question, finesse de l'articulation...)
<i>Prendre la mesure des capacités à mobiliser des références utiles à situer des ancrages de sa pratique plastique.</i>	→ <i>maîtrise du langage plastique,</i> <i>- capacité à repérer et nommer des opérations plastiques et leurs incidences,</i> <i>- capacité à signifier les choix, degré de maîtrise du registre du vocabulaire spécifique.</i> <i>- capacité du candidat à lier ses choix avec un contexte artistique de référence.</i>

DOSSIER / Quelques exigences sur la rédaction

Fiche pédagogique	liste de travaux
<ul style="list-style-type: none">- <i>Établie par le professeur et signée par le chef établissement</i>- <i>Liste des travaux</i>- <i>Faire apparaître démarche ayant présidé à la mise en œuvre du programme, lieux culturels visités.</i>- <i>Des indications plus spécifiques sur le travail du candidat et susceptibles d'éclairées de jury peuvent y être consignées.</i> <p>(personnalisation de la fiche?) Uniquement tapuscrite Minimum d'information sur le sujet (*) proposé ou les propositions : relation avec la notion visée dispositif champ référentiel</p>	<ul style="list-style-type: none">- Construire une stratégie- La penser comme un outil

LES TRAVAUX :

<i>Choisis à l'initiative de l'élève qui en juge l'intérêt et le bien fondé</i>	Construire avec l'élève ce choix, les donner les moyens de comprendre l'enjeu
<i>Ils témoignent de l'usage de médiums et technique variées</i>	
Minimum de 3 et maximum de 6	De 3 à 6 travaux
<i>2 d'entre eux sont bidimensionnels et sur support physiques</i>	N'impliquent pas explicitement qu'ils soient aboutis
<i>Ensemble des travaux réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50x65cm) et 5cm d'épaisseur.</i>	

LES ELEMENTS :

<i>(croquis et autres recherches)</i> <i>En relation avec les travaux du candidat peuvent être présentés sur des formats bidimensionnels</i>	Pas sous forme de carnet de croquis Attention au nombre Aider l'élève à comprendre leur nature et à gérer leurs spécificités dans le discours
---	---

**Travaux + éléments validés en bleu (nom, signature, établissement, année épreuve)
+ Tampon de l'établissement**

LES TRAVAUX EN VOLUME

LES TRAVAUX BIDIMENSIONNELS DE GRANDS FORMATS

LES TRAVAUX IMPLIQUANT LA DURÉE OU LE MOUVEMENT

<i>Restitués et visualisés par les moyens :</i> <i>de la photographie</i> <i>de la vidéo</i> <i>de l'infographie</i>	-penser aux modalités de présentation des photographies. -durée de la vidéo (surtout si 4 des travaux sont concernés.) -langage spécifique de la vidéo (montage, son...) Attention au PP
<i>Réunis dans un dossier numérique</i>	
<i>Grands formats</i>	À partir de quelle taille ? Au-delà du format raisin. (On peut avoir un détail.)

LE DOSSIER NUMÉRIQUE

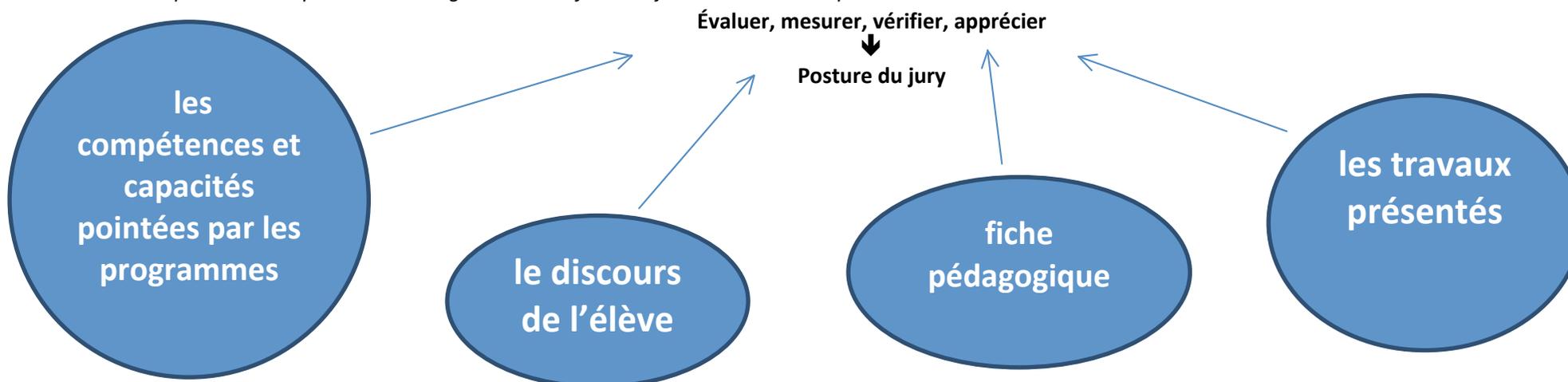
<i>Contient les productions spécifiquement informatiques</i>	Appartiennent au nombre des travaux et donc à la variété des médiums
<i>+ témoignage des travaux en volume</i> <i>Grands formats, sur la durée et mouvement</i>	
<i>N'excède pas 5 minutes</i>	Fractionnées ou non Aider le candidat à gérer ce temps (parler ou non...)
<i>Restitutions papier prévues par le candidat en cas de panne</i>	Obligatoire !
<i>Les productions numériques sont certifiées par une extraction de quelques éléments caractéristiques de type photogramme sur support papier et authentifiées en bleu par le professeur.</i>	Sans cette authentification, impossible de valider le document.

CRITÈRES D'ÉVALUATION ET NOTATION

1ère partie : 16 points	2^{ème} partie : 4 points
-12 points pour les travaux -4 points pour l'entretien	4 points
ÉVALUER LES CAPACITÉS DU CANDIDAT à :	
<i>Maîtriser la mise ne forme visuelle et plastique ainsi que technique de réalisation</i>	Ne pas « re-noter » les travaux comme si nous étions en situation de cours Penser à notre posture de jury
<i>Expliciter et justifier les choix artistiques</i>	Évaluer la « distance, l'écart » entre une demande et une production
<i>Affirmer un parti pris singulier et des qualités d'invention</i>	Évaluer la capacité du candidat à analyser une demande, à établir une distance critique, à penser sa démarche et ses choix, sa capacité à se situer par rapport à un contexte artistique en s'appuyant sur ses productions comme un témoignage de son implication.

RAPPEL DES OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE :

- **Évaluer** les compétences plastiques et techniques, théoriques et culturelles des candidats
- De **mesurer** l'étendue des connaissances
- De **vérifier** les acquis
- **D'apprécier** la singularité de démarches inscrites dans un itinéraire artistique.
- Les compétences d'expression et d'argumentation font l'objet d'une attention particulière.



RAPPEL : en cas de doute, reportez-vous aux instructions officielles :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483. Ayez un exemplaire de ce texte avec vous.

Pensez à me retourner à la fin de chaque journée, la moyenne obtenue dans chaque commission à l'adresse suivante :

Valerie.perrin@ac-clermont.fr OU à ce numéro : 06.99.71.40.51

Pensez à renseigner à chaque fin de session le document de l'inspection Générale au sujet de la répartition des notes et faites-le remonter à l'adresse suivante :

Valerie.perrin@ac-clermont.fr

Je vous souhaite une bonne session 2014.

Cordialement

Valérie PERRIN

Inspectrice d'Académie

Inspectrice Pédagogique Régionale
d'Arts Plastiques

Chargée du dossier Histoire des Arts
(extension Académie de Limoges)

valerie.perrin@ac-clermont.fr

Tél : 04.73.99.33.37

Fax : 04.73.99.33.11